



S'engager à protéger la planète

Fiche pratique publié le **30/11/2015**, vu **783 fois**, Auteur : [sljuridique](#)

Chacun de nous peut protéger la planète à son échelle, que l'on soit dans la sphère privée ou professionnelle.

Nous profitons de la COP21 pour rappeler que notre entreprise fait des efforts pour réduire son empreinte écologique chaque jour.

En effet, chacun de nous peut protéger la planète à son échelle, que l'on soit dans la sphère privée ou professionnelle.

SL juridique a déjà commencé à s'engager :

- Utilisation de stylo à recharge (stylo plume, stylo à bille rechargeable),
- Utilisation d'un agenda numérique ou à recharge,
- Impression recto/verso,
- Réduction des impressions couleurs,
- Réutilisation des brouillons pour en faire des blocs-note,
- Réutilisation des enveloppes,
- Réduction des impression de mails,
- Utilisation de la visioconférence.

De nombreux sites Internet nous permettent de réduire notre empreinte écologique. Nous espérons encore améliorer la notre en 2016. Et vous ?